



Solidarité pour l'Ukraine –numéro 31- Fair justice

DANS CE NUMERO

Etat de droit

Assassinat d'Etat en Russie

Justice en temps de guerre en
Ukraine

Mont Valérien

Contacts utiles

L'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (iriv) s'associe à la solidarité internationale en faveur de l'Ukraine attaquée par la Russie le 24 février 2022. Après une pandémie qui a fragilisé les pays démocratiques avec la montée inquiétante des théories du complot et ses discours de haine sur les réseaux sociaux, nous souhaitons que cette guerre en Europe soit l'occasion de réfléchir à une nouvelle solidarité, en Europe et avec nos alliés internationaux. Cette Infolettre est la 9^{me} publiée en 2024 et la 31^{ème} depuis l'agression russe contre l'Ukraine. Des messages contradictoires ont été envoyés de France en cette rentrée 2024 - le président français vend des avions de combat Rafale à la Serbie, candidate à l'entrée dans l'UE mais alliée de la Russie ; la France arrête Pavel Durov, oligarque

russe exilé à Dubaï, fondateur et patron de la plateforme Telegram, la plus utilisée dans les milieux russes de la défense. Une démocratie se caractérise par le respect de l'Etat de droit, une dictature par l'arbitraire et la justice expéditive. Nous évoquerons l'état de la justice dans des dictatures, et son évolution dans les démocraties avec (abolition de la peine de mort). Nous rappellerons l'assassinat dans une colonie pénitentiaire de l'Arctique d'Alexei Navalny, premier opposant à Vladimir Poutine. Nous verrons que l'Ukraine s'efforce de faire respecter l'Etat de droit en temps de guerre, un défi. Au moment où la France célèbre les 80 ans de sa Libération (Normandie, Paris, Provence...) nous rappellerons la résistance et l'exécution de Missak Manouchian et de ses 22 camarades FTP-MOI le 21 février 1944 au Mont Valérien ; tous entrés au Panthéon le 21 février 2024. Le combat des résistants européens de 1944 fait écho à celui des Ukrainiens en 2024.

- 1- Etat de droit et justice démocratique
- 2- Assassinat d'Etat en Russie
- 3- Une justice à plusieurs facettes en Ukraine
- 4- In memoriam - Mont Valérien

* le logo a été dessiné par Caritas Canada en février 2022

Etat de droit et justice démocratique

L'abolition de la peine de mort est un indicateur de bonne santé démocratique, une avancée selon l'historien français Michel Winock. Les périodes les plus troublées ont correspondu avec l'usage massif de la peine de mort dans les démocraties ; il faut distinguer périodes de paix et de guerre. Pour les régimes autoritaires, la peine capitale est une arme pour terroriser sa population, avec comme corollaire des tribunaux à la justice expéditive. Selon Amnesty International, le nombre d'exécutions enregistrées en 2022 a atteint son plus haut niveau depuis 1997 (1). Les exécutions ont repris dans cinq pays – « l'Afghanistan, le Koweït, le Myanmar, l'État de Palestine et Singapour ». Elles ont augmenté en Iran (de 314 à 576), en Arabie saoudite (de 65 à 196) et aux États-Unis (de 11 à 18). Il est impossible de connaître l'ampleur de la peine capitale dans beaucoup de pays autoritaires, où les données sont classées secret d'État. Les chiffres ne prennent donc pas en compte les milliers d'exécutions probablement réalisées en Chine, au Viêt-Nam ou en Corée du Nord. La plupart des exécutions connues ont eu lieu en Chine (plusieurs milliers), en Iran (au moins 576), en Arabie saoudite (196), en Égypte (24) et aux États-Unis (18). En 2022, 93 % des exécutions recensées à l'échelle mondiale (hors Chine) ont eu lieu au Moyen-Orient et en Afrique du Nord où les auteurs notent « une frénésie meurtrière ». Avec 196 exécutions, l'Arabie saoudite a atteint le niveau annuel le plus élevé enregistré dans ce pays depuis 30 ans. Au total, 13 femmes ont été exécutées dans le monde : 12 en Iran et une en Arabie saoudite.

En France, le combat des abolitionnistes, commencé dès la Révolution française, a continué au XIXème siècle avec Victor Hugo qui a farouchement défendu l'abolition, puis au début du XXème siècle avec Aristide Briand membre du gouvernement de George Clémenceau (avec le soutien de Jean Jaurès) mais sans succès (2). La peine de mort en France est finalement abolie avec l'adoption de la loi Badinter le 9 octobre 1981 après dix ans du combat acharné d'un homme, Robert Badinter qui s'est d'abord illustré comme avocat (1972 - 1980), dans des affaires criminelles où s'est posée la question de la peine capitale. Nommé en 1981 garde des Sceaux, après la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle, il défend devant le Parlement l'abolition de la peine de mort, très impopulaire dans l'opinion publique. En 2021, Robert Badinter a rappelé que « Le débat était ouvert depuis deux siècles et tous les arguments avaient été échangés. Le seul argument nouveau était d'ordre européen. Tous les pays de l'Europe occidentale, à l'exception de la France, avaient choisi l'abolition. Si elle avait présenté quelque danger que ce soit face à la criminalité sanglante, les responsables de ces pays n'auraient jamais voté ni maintenu l'abolition. » (3) Il ajoute qu'« il est impossible de rétablir la peine de mort en France » parce qu'elle a ratifié, en 1985, « un traité international de 1983, le 6e Protocole à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Cette convention interdit aux États qui l'ont ratifiée de recourir à la peine de mort. Les traités internationaux ayant une valeur supérieure à la loi. ». L'Europe est donc venue au secours de l'abolition, en assurant un effet de cliquet, on ne peut revenir en arrière.

Assassinat d'Etat en Russie

Le vendredi 16 février 2024, l'opinion publique internationale apprenait la mort d'Alexander Navalny dans une colonie pénitentiaire de l'Arctique, réputée pour la dureté des conditions d'emprisonnement. Selon la politiste française Marie Mendras « le phénomène Navalny est sans doute l'une des grandes peurs qui ont poussé le Kremlin à lancer la Russie dans une guerre insensée contre l'Ukraine » (4). Elle rappelle qu'il avait miraculeusement échappé à un empoisonnement en août 2020, par les services secrets russes, le FSB, qui le suivaient depuis 2016. Sauvé dans un hôpital allemand, il avait choisi de rentrer en Russie pour dénoncer pendant trois années d'incarcération sur des motifs fallacieux et dans des conditions de plus en plus inhumaines le « régime criminel » de Poutine et l'agression contre l'Ukraine - selon lui « la guerre la plus stupide et la plus insensée du XXIème siècle ». Marie Mendras insiste sur la menace que constituait Navalny en défiant ouvertement l'autorité de Vladimir Poutine ; son insoumission et son insolence étaient des armes redoutables auprès de l'opinion publique nationale mais aussi internationale. Après sa mort, des milliers de Russes ont bravé l'interdit pour manifester leur soutien et lui rendre hommage dans de nombreuses villes, où ils ont été rappelés vigoureusement à l'ordre. Marie Mendras rappelle la communication efficace du premier opposant à Poutine : « Son message tenait en deux mots : Poutine tue ». Navalny avait le sens de la formule qui claque, il avait « inventé une communication vivante, drôle, combative, professionnelle et fiable. Jamais d'approximation, jamais de jérémiade ».

Plusieurs analystes ont rappelé qu'il n'était pas seul. Il a fédéré autour de lui une équipe solide grâce à sa Fondation anticorruption qui démonte méthodiquement « la mécanique de la dictature » (5). Cette fondation continue de travailler en exil et propose une émission quotidienne très suivie sur les réseaux sociaux. Pour la chercheuse française en études russes et soviétiques Cécile Vaissié (6), « en tuant Navalny, les autorités réaffirment leur droit de vie et de mort sur leurs sujets ». Elle précise le profil d'un homme « optimiste et courageux dans sa dénonciation de la corruption et de la nature criminelle du pouvoir poutinien » et ajoute qu'il « incarnait aussi un formidable espoir de renouveau pour la Russie ». Elle détaille le calvaire qui lui a été infligé « en l'emprisonnant, sans raison valable, dans des conditions effroyables et en multipliant ses détentions » au cachot « où il était isolé de ses codétenus : à la pleine merci des autorités du camp ». Son isolement fait partie de la torture - « coupé de sa famille et de ses avocats ». Elle ajoute que « si Poutine et les siens ont tué Navalny, c'est parce qu'ils n'ont pas pu le briser et obtenir de lui, dans la tradition soviétique, un repentir public ». Son attitude était une provocation permanente contre ses geôliers « La veille de son décès, il souriait et plaisantait » alors qu'il était amaigri et assistait à une nième audience judiciaire, l'acharnement, autre arme utilisée par les régimes autoritaires pour casser psychologiquement et physiquement avant de tuer.

Une justice digne de ce nom en Ukraine-

Le documentariste français Gwenlaouen Le Gouil (7) rappelle que dans un pays en guerre, il y a deux fronts - le premier visible contre les agresseurs, l'affrontement direct avec les forces russes ; le second à l'arrière, contre la « cinquième colonne », des personnes soupçonnées d'intelligence avec l'ennemi (8). Dans les zones occupées, ou qui l'ont été, les « zones d'ombres » sont nombreuses, des « terrains glissants où se mêlent actes de trahison, délations, règlements de compte ». La « hantise du saboteur, du traître, est une réalité palpable ». Dès mars 2022, une loi contre la collaboration a été adoptée. Elle vise les informateurs qui ont fourni des indications aux troupes russes et potentiellement toute personne restée dans les villes occupées, refusant d'abandonner son école, sa mairie ou son administration. Le risque pèse sur l'Etat de droit avec son cortège d'arrestations sommaires, de tortures, et d'exactions. Il est difficile d'empêcher les dérapages en temps de guerre ou la peur rivalise avec le désir de vengeance. La justice et l'Etat de droit sont mis à rude épreuve. Un point d'honneur pour l'Ukraine qui se prépare à entrer dans l'Union européenne, où le respect des principes démocratiques (et donc de justice) est une condition sine qua non. La justice ukrainienne veille donc à ce que les droits des accusés soient respectés. Les juges dans les tribunaux sont conscients de cette ligne de crête « Il y a d'un côté la loi, de l'autre la réalité de la guerre ». Les avocats qui défendent des personnes accusées de fait de collaboration remplissent aussi une mission sensible et indispensable, parfois au péril de leurs vies.

Une autre facette de la justice est d'instruire systématiquement et de documenter toutes les exactions commises par les troupes russes comme le rappelle Amnesty International « La justice pour l'Ukraine passe par l'établissement des responsabilités pour tous les crimes commis par la Russie depuis 2014 » (9) pour recueillir des informations sur les exactions, « notamment le ciblage délibéré de civil(e)s et d'infrastructures civiles essentielles, des disparitions forcées, des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture, des privations illégales de liberté, des transferts forcés de civil(e)s et des abus infligés à des prisonniers de guerre » pour que « les responsables de crimes relevant du droit international » puissent être traduits en justice. Peu importe le temps ; les crimes sont imprescriptibles. Sept pays européens sous l'égide d'Eurojust ont également rejoint une équipe de coordination des enquêtes et de partage d'information, Kiev ayant la décision politique pour partager les éléments d'enquête et toutes les preuves des crimes avec des pays prêts à poursuivre un suspect au nom de la compétence universelle (10).

Depuis le tout début de l'agression russe, et l'exclusion de la Russie, le Conseil de l'Europe mobilise tous les instruments qui existent pour que la Fédération de Russie réponde pleinement « des violations des droits humains et des violations graves du droit international, et pour que les victimes de l'agression russe puissent être indemnisées ». Un Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, a été institué par l'Accord partiel élargi du Conseil de l'Europe qui ouvre un mécanisme international d'indemnisation, créé lors du Sommet du Conseil de l'Europe organisé à Reykjavik (Islande) les 16 et 17 mai 2023. (11)

In memoriam Mont Valérien

Lieu de culte médiéval devenu forteresse militaire au cours de XIX^{ème} siècle, le Mont-Valérien (Hauts de Seine) a été le principal lieu d'exécution de résistants et d'otages en France par l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale avec la collaboration active du régime de Vichy dont les policiers français zélés (Brigade spéciale de la Préfecture de police de Paris) ont permis l'arrestation et l'exécution de Missak Manouchian et de ses 22 camarades (12), tous résistants communistes, membres des Francs-Tireurs et Partisans – Main d'œuvre Immigrée (FTP-MOI) exécutés au Mont Valérien le 21 février 1944. Après la guerre, le site a été choisi pour honorer la mémoire des morts pour la France de 1939 à 1945. Le 18 juin 1960, le général de Gaulle y inaugure le Mémorial de la France combattante. « *Ces hommes, assassinés parce qu'ils étaient résistants, otages, Juifs ou communistes sont autant de rappels à notre histoire qui firent naturellement de ce site le premier des Hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des Armées* » (13)

Un hommage national a été rendu le mercredi 21 février 2024, à Mélinée et Missak Manouchian, et aux « 23 du procès dit de l’Affiche rouge », tous résistants étrangers, condamnés parce que membres de « l’armée du crime » selon le qualificatif de la propagande allemande parce qu'ils étaient juifs (polonais, hongrois et roumains), italiens, arméniens, espagnols tous militants antifascistes dont certains avaient combattu dans les Brigades internationales (contre le franquisme en Espagne en 1936), ou dont les familles avaient été persécutées ou déportées (pour les résistants juifs venus d'Europe centrale et orientale). (14) Pour l'historien français Denis Peschanski, « l'hommage de la nation à Mélinée et Missak Manouchian, exécuté il y a quatre-vingts ans au Mont Valérien, s'inscrit dans une perspective « universaliste » et consacre « l'identité plurielle » de la Résistance » (15), un hommage à « tous les résistants étrangers ». Le point commun des combattants FTP-MOI était de se réclamer de « la France des Lumières, pas celle de Vichy ». Beaucoup des fusillés terminent leur dernière lettre par « Vive la France », rappelle l'historien.

« *Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand* » écrivait Missak Manouchian à sa femme Mélinée. Aux policiers français venus l'arrêter, Manouchian avait dit « *Vous avez hérité de la nationalité française, nous, nous l'avons méritée* ». Par leur résistance héroïque contre l'agresseur russe (ouvertement depuis février 2024, insidieusement depuis la Révolution de Maïdan de 2014), les Ukrainiens peuvent dire aux Européens « *Vous avez hérité de l'Union européenne, nous l'avons méritée* ». Le soutien européen à l'Ukraine est toujours important en février 2024 (90% l'ont affirmé dans un sondage) mais une infime minorité, (10% seulement des sondés), pensent qu'ils peuvent gagner (16). La lenteur des aides livrées à l'Ukraine et de la lassitude de la guerre avec des milliers de soldats ukrainiens blessés et fatigués et une mobilisation de plus en plus difficile. En cette période géopolitique troublée, l'Ukraine a besoin d'engagements concrets pour gagner ; les Ukrainiens sont à l'avant-garde d'un combat qui nous concerne tous. Ils méritent un Panthéon européen au fronton duquel on pourrait lire- . « *Aux Ukrainiens la démocratie européenne reconnaissante* »

- (1) Amnesty International , rapport annuel 2023-
<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/05/death-penalty-2022-executions-skyrocket/>
- (2) Abolition de la peine de mort en France, dossier de Vie publique à l’occasion des 40 ans de l’adoption de la loi d’octobre 2021- <https://www.vie-publique.fr/dossier/19493-labolition-de-la-peine-de-mort-en-france>
- (3) Questions à Robert Badinter, avocat, ministre de la justice de juin 1981 à février 1986
<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/276987-abolition-peine-de-mort-1981-questions-robert-badinter>
- (4) Marie Mendras « Alexei Navalny, l’homme qui empoisonnait Poutine », Le Monde Idées, mercredi 21 février 2024
- (5) Daniel Roher « Navalny », 2022, Etats-Unis, documentaire primé au Festival de Sundance 2022, meilleur documentaire aux Oscars 2023 et au BAFTA 2023
- (6) Cécile Vaissié « En tuant Navalny, les autorités réaffirment leur droit de vie et de mort sur leurs sujets », Le Monde Idées, mardi 20 février 2024
- (7) Gwenlaouen Le Gouil « Collabos ! L’Ukraine en guerre face à ses traîtres », France, 2023, documentaire diffusé sur Arte à l’occasion de l’anniversaire des deux années de l’agression russe contre l’Ukraine, en février 2024,
- (8) Alain Constant « En Ukraine, la cinquième colonne des « collabos », Le Monde, mardi 20 février
- (9) Nouvelles publiées sur le site d’Amnesty International le 22 février 2024
<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/02/ukraine-russia-justice-for-ukraine-means-accountability-for-all-crimes-committed-by-russia-since-2014/>
- (10) Rémy Ourdan « Sur les crimes de guerre, un travail d’enquête sans précédent », Le Monde, 23 février 2024.
- (11) 42 pays y ont jusqu’à présent adhéré- Conseil de l’Europe « Guerre de la Russie contre l’Ukraine », téléchargée le 23 février 2022- <https://www.coe.int/fr/web/portal/war-in-ukraine>
- (12) Voici le nom des 22 autres résistants dont les noms figurent au Panthéon - Celestino ALFONSO, Joseph BOCZOR, Georges CLOAREC, Rino DELLA NEGRA, Thomas ELEK, Maurice FINGERWEIG, Spartaco FONTANOT, Jonas GEDULDIG, Emeric GLASZ, Lejb GOLDBERG, Szlama GRZYWACZ, Stanislas KABACKI, Cesare LUCCARINI, Arpen MANOUKIAN, Marcel RAJMAN, Roger ROUXEL, Antoine SALVADORI, Salomon SCHAPIRA, Amedeo USSEGLIO, Wolf WAJSBROT, Robert WITCHITZ, Golda BANCIC, et Joseph EPSTEIN.
- (13) Site du Mont Valérien-<http://www.mont-valerien.fr/>
- (14) Robert Guediguiian « L’armée du crime », film, 2009, France
- (15) Denis Peschanski « Avec Manouchian, ce sont tous les résistants étrangers qui entrent au Panthéon », Le Monde idées, jeudi 22 février 2024
- (16) Sondage commandé par le European Council on Foreign Relations (ECFR) avant la réunion européenne du 24 février 2024 dans 12 pays de l’UE dont la France, l’Allemagne, la Hongrie, l’Italie, les Pays-Bas, la Pologne, l’Espagne et la Suède,
<https://fr.euronews.com/2024/02/21/dapres-un-sondage-10-des-europeens-jugent-possible-une-victoire-de-lukraine-face-a-la-russ>

Infolettre écrite le vendredi 23 février 2024, après la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian, et ses 23 camarades FTP-MO, actualisée le 24 février 2024 après la mort de Navalny puis le 23 août 2024

Plan International, en Pologne, Roumanie et Moldavie, pour apporter aide matérielle et psychosociale aux jeunes ukrainiens et à leur famille, et [sollicite des dons](https://formulaire.plan-international.fr/urgence-ukraine/~mon-don) pour ce faire.- <https://formulaire.plan-international.fr/urgence-ukraine/~mon-don>

L'Aide médicale et caritative France-Ukraine - envoi de convois d'aide humanitaire, des soins aux blessés, des échanges de savoir-faire médical, une aide psychologique et organise des colonies de vacances pour les enfants orphelins - HelloAsso - <https://www.helloasso.com/associations/aide%20medicale%20caritative%20france%20ukraine/collectes/aider-ukraine-amurgence-help-ukraine/don>

Le Comité d'aide médicale Ukraine - réfugiés en transit dans l'ouest du pays, et collecte fonds, médicaments et équipements pour l'hébergement et les soins via ses partenaires français, l'association SAFE et l'organisation FONDEMOS. - <http://www.cam-z.org/en/news/121/>

JeVeuxAider.gouv.fr est la plateforme publique du bénévolat, - une page dédiée Mobilisons-nous pour l'Ukraine .- <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/engagement/benevolat-ukraine/>

Les Banques alimentaires - une aide d'urgence à apporter aux frontières de l'Ukraine, dans les pays frontaliers accueillant des réfugiés - <https://www.banquealimentaire.org/urgence-ukraine>

La Protection Civile et l'Association des maires de France ont établi une [liste](#) (lits de camps, sacs de couchage, lingettes, conserves, pansements hémostatiques, solutions antiseptiques ...).

L'Association des maires de France a dressé les [lieux de collecte](#) à travers toute la France. Les Maires de France appellent à la [solidarité avec l'Ukraine](#) . De nombreuses villes de France organisent des collectes de produits de première nécessité - <https://www.amf.asso.fr/documents-les-maires-france-appellent-la-solidarite-avec-lukraine/41122>

La plateforme officielle « *Je m'engage pour l'Ukraine* » lancée le 8 mars 2022 par le gouvernement pour accompagner les Français souhaitant héberger chez eux des Ukrainiens réfugiés et accueillis en France.- <https://parrainage.refugies.info/>

Les associations, fondations, entreprises et collectivités territoriales peuvent utiliser ce [formulaire en ligne](#) pour renseigner leur capacité d'hébergement.- <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

Bibliothèque sans frontière (BSF) - Depuis le début de l'offensive russe en Ukraine, BSF se mobilise et déploie, partout en Europe, des solutions d'urgence pour l'accueil et l'intégration des populations réfugiées. « Bonjour France » est une application pour smartphone innovante et totalement gratuite, qui propose un apprentissage accéléré du français depuis l'ukrainien, disponible depuis le 19 octobre 2022.

<https://www.bibliosansfrontieres.org/2022/10/14/bsf-lance-bonjour-france-une-application-innovante-dapprentissage-du-francais-pour-les-refugies-ukrainiens/>

La mission catholique de l'Eglise polonaise en France suggère également le lien suivant : <https://mission-catholique-polonaise.pl/polska-we-francji/pere-brzys-la-mcp-lance-une-initiative-nationale-pour-aider-lukraine/> - **Source** : conférence des évêques de France